

# Les « Journées de l'UPBA »

## Les identités communales (1)

### Journée du 14 février 2015

Première de deux journées (seconde le 14 mars) consacrées à l'identité communale dans la perspective d'éclairer la question de la redéfinition administrative des territoires.

Quelques questions fondamentales :

- la commune, cellule de base de la société française.
- les associations : porteuses et témoins des cultures locales.

**La matinée** sera consacrée à l'exposé d'initiatives communales de communes en zone péri-urbaine ou rurale. Elle permettra de faire le point sur les cultures qui perdurent, se fabriquent ou se transforment.

Trois intervenants :

- **Jean-Marie Billa**, ancien maire de Saint-Macaire (33), enseignant à l'École d'Architecture de Bordeaux.
- **Rémi Castets**, élu à Ste Gemme-Martailac (47) et enseignant à l'IEP Bordeaux. Président de l'Association Savoirs et Patrimoines en côtes et landes de Gascogne.
- **Alain Daziron** (maison de la culture de Larrazet), professeur d'histoire.

**En fin de matinée** : **M. Perreaud**, historien local, présentation et commentaires de documents « Andernos à travers l'histoire » du mouton ... au tourisme... »

**L'après midi** portera sur les « capitales régionales », leurs structurations en métropoles et les nouvelles échelles communales ainsi que sur les « cultures urbaines ».

- **Jacques Padie**, élu à Blanquefort et à la CUB présentera sa réflexion sur le devenir des identités communales dans la métropole.

### Echanges : Cultures urbaines/cultures rurales : césure ?

**Exposition**

Lieu : CCAS—126, av. de Bordeaux, Andernos

9h30 — 17 h (repas sur place, partage de paniers)

Bibliographie à consulter sur le site : [www.upba.fr](http://www.upba.fr)

# Les « Journées de l'UPBA »

## Les identités communales (2)

### Journée du 14 mars 2015

**La commune est une construction sociale complexe s'inscrivant dans la longue durée. Elle n'est pas une simple entité économique.**

Où va-t-elle ?

Ce sera l'objet de cette deuxième journée sur les identités communales.

Nous y verrons

- Comment de nouveaux modes de vie, de nouvelles modalités de pensée peuvent être des points d'appui, mais aussi des points de rupture ?
- Comment comprendre les modifications des espaces et des compétences nouvellement attribuées aux collectivités territoriales ?
- Peut-on être partout chez soi sur la terre sans condition ?
- Influence des lieux protégés, exemples, « Unesco », « Parc Régional.. »

De quelles communes avons-nous besoin pour penser et agir ?

Quelle place pour le citoyen ?

Le programme de cette deuxième journée sera ajusté également par les apports et les questionnements de la 1<sup>ère</sup> journée. Il sera mis en ligne sur le site.